

**Marianne Francotte**  
Service public de Wallonie  
DGO4  
Département du Patrimoine  
Direction de la Restauration  
du patrimoine  
Attachée

**81-85**

# Réaffectation et restauration de «La Licorne» à Liège, ancien couvent des Frères Cellites

De l'effet des études archéologiques préalables sur le projet

## Contexte

### Site

Depuis le 16<sup>e</sup> siècle, sur la rive gauche de la Meuse, au lieu-dit «en Volière», se niche l'ancien couvent des Frères Cellites. Lieu calme entouré de jardins et de vergers, et pourtant proche du centre de la Cité, il était propice à ce type d'installation. Actuellement situé dans le quartier de Pierreuse qui surplombe la place Saint-Lambert, ce site fait partie des Coteaux de la Citadelle, vaste ensemble de terrasses, vergers, jardins et sentiers de promenades serpentant sur le versant sud de la colline escarpée qui domine la ville. Transformés à de multiples reprises, ces bâtiments ont conservé, à travers les siècles, une vocation et une fonction sociale en constante évolution.

### Bâtiments

L'ensemble conservé comprend trois ailes de bâtiments encadrant une cour autrefois refermée, complétée à l'angle sud-est par une chapelle du 16<sup>e</sup> siècle dédiée à saint Roch. Au nord, dominant le site, l'aile la plus ancienne dite «Licorne» est construite en moellons de grès houiller, tuffeau et calcaire. Sa physionomie actuelle remonte au début du 16<sup>e</sup> siècle. L'aile orientale du 18<sup>e</sup> siècle lui est perpendiculaire et, au sud, l'aile du 19<sup>e</sup> construite en briques sur trois niveaux et tournée vers la vallée et la cité complète l'ensemble.

Le programme de réaffectation intègre à la restauration des parties classées, la création d'une quinzaine de logements sociaux pour familles nombreuses, l'aménagement d'un ensemble de bureaux et d'une salle de réunions dans la cave voûtée.

## Historique<sup>01</sup>

En 1519, une épidémie de peste dévaste le pays de Liège. Spécialisés dans les soins prodigués à ce type de malades, les Cellites sont appelés par les autorités de la Cité pour combattre le fléau. En échange de leurs services, ils reçoivent une propriété en Volière, à l'époque un coin champêtre avec quelques bâtisses, dénommées «La Licorne» dans laquelle ils s'installent en juillet 1520. Ils occuperont le site pendant près de cinq siècles, dévoués sans discontinuité et en dépit des vicissitudes politiques et financières, à la bienfaisance des exclus de la société.

La dénomination de «La Licorne» est due à l'ancien propriétaire des lieux qui avait dupliqué le nom et l'enseigne de sa maison située en Neuvive sur sa seconde résidence en Volière.

Durant le 16<sup>e</sup> siècle, La Licorne était un couvent réservé à la vie quotidienne des frères, avec logement, chapelle (1557, dédiée à saint Roch), jardins, vergers et potagers. Ce n'était ni un hôpital, ni un hospice. En effet, les Cellites parcouraient la ville à la rencontre des malades et dispensaient leurs soins à domicile.

Au début du 17<sup>e</sup> siècle, en raison de la disparition des grands fléaux, les Cellites décidèrent de se consacrer à une autre catégorie d'exclus sociaux : les «déséquilibrés». Ils firent alors aménager une aile perpendiculaire pour recevoir ces nouveaux pensionnaires. L'établissement, tenu seulement par sept ou huit frères, était réservé aux hommes. La «clientèle» internée appartenait aux classes sociales aisées et n'était pas uniquement

01  
LAGUESSE-PLUMIER  
N., *Les Cellites à Liège. De l'institution privée au service public (1519-1914)*, mémoire de licence inédit, ULg, 1989. PLUMIER N., *Aspects de la bienfaisance à Liège. Le couvent des frères Cellites (XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles)*, dans *Bulletin de la Société Royale Le Vieux-Liège*, n° 248, 1990, p. 13-29. PLUMIER N., *L'âge d'or des frères Cellites à Liège : le XVIII<sup>e</sup> siècle*, dans *Bulletin de la Société Royale Le Vieux-Liège*, n° 250, 1990, p. 78-93. PLUMIER N., *Du couvent des Cellites à l'hospice de l'Humanité, Liège (1794-1814)*, dans *Annales de la Société belge d'Histoire des Hôpitaux et de la Santé publique*, XXV, 1991, p. 5-27.

Vue aérienne de l'ancien couvent des Frères Cellites à Liège, en mai 2007.

L'aile nord du 16<sup>e</sup> siècle en grès houiller, dénommée «La Licorne», domine le site; l'aile 18<sup>e</sup> lui est perpendiculaire et l'aile 19<sup>e</sup> en briques apparaît au premier plan. La chapelle du 16<sup>e</sup> siècle dédiée à saint Roch et gérée par l'asbl «Les Amis de la Chapelle Saint-Roch en Volière» referme l'angle sud-est. Autrefois, un autre bâtiment situé à l'ouest refermait la cour.

Photo Guy Focant, © SPW

#### Nom

«La Licorne», ancien couvent des Frères Cellites  
Adresse: Rue Volière 17, 4000 Liège

#### Classement comme monument

La chapelle et des parties anciennes du couvent des Frères Célites<sup>92</sup>, rue Volière (13 mai 1970); le caractère exceptionnel concerne le buffet et l'orgue de la chapelle Saint-Roch

#### comme site

Le Site du Fond-Saint-Servais/Volière (25 juillet 1988)

#### Objet des travaux

Restauration et réaffectation en logements sociaux pour familles nombreuses et en bureaux

#### Maître d'ouvrage

Fonds du Logement des familles nombreuses de Wallonie

#### Auteur de projet

Jacques Fabry, architecte responsable de l'aide locative de Liège, au Fonds du Logement

#### Stabilité

Bureau d'études Greisch (Jean-Luc Bastin)

#### Entreprises

Lot 1: gros-œuvre: Sprl J. Delhez (récemment reprise par Logistone)

Lot 2: menuiseries: Thiran sa – Liégeois

Lot 3: charpente et couverture de toiture: sa Galère

Lot 7: finitions: sa Apruzzese

Lot «décor peint»: Caroline Pholien

#### Certificat de patrimoine

16 novembre 2000

#### Permis d'urbanisme

23 mars 2001

#### Valeur globale du projet

En travaux préalables, conservatoires et de restauration, honoraires compris: total de 4.340.000 € TVAC, hors abords

#### Montage financier

Région wallonne – DGATLP – Division du Patrimoine, Direction de la Restauration: 80 % des parties classées (dénomination actuelle: SPW, DGO4, Département du Patrimoine, Direction de la Restauration du patrimoine),

Province de Liège: 1 %,

Ville de Liège: 1%.

Maître d'ouvrage: solde

#### Ouverture / Fin des travaux

Avril 2001 / travaux en voie de finition

#### 02

Le classement comme monument concerne les ailes des 16<sup>e</sup> (aile «Licorne») et 18<sup>e</sup> siècles, ainsi que la chapelle du 16<sup>e</sup> siècle dédiée à saint Roch.



jugée comme malades mentaux, mais aussi qualifiée de perturbateurs politiques, tels certains prêtres réfractaires.

En tant qu'institution s'occupant du soulagement des malades, le couvent-hospice échappa à la fermeture malgré la suppression des établissements religieux, consécutive à la Révolution française. Néanmoins, leurs biens furent confisqués en faveur de l'État en 1796 et furent ainsi dénommés «hospice de l'Humanité». Les anciens religieux durent abandonner l'habit monastique. Malgré le rétablissement des congrégations ecclésiastiques au début du 19<sup>e</sup> siècle, le bouleversement des mentalités et des institutions et les recherches médicales sur l'aliénation mentale seront décisives pour l'avenir du couvent. La population enfermée, aisée pendant les siècles précédents, appartient désormais aux couches sociales les plus misérables. Les vieux bâtiments furent très vite insuffisants et inadaptés, l'hospice devint rapidement un asile de la misère.

En 1881, une nouvelle aile parallèle à la Licorne fut enfin édifiée.

Lorsqu'en 1958, on bâtit l'hôpital psychiatrique de Volière, le vieil hospice des aliénés, devenu propriété du Centre public d'aide sociale de la Ville de Liège, continua à accueillir des malades mentaux jusqu'à la fin des années 1980. En 1992, il fut acheté par le Fonds du Logement des familles nombreuses de Wallonie dans le but de le restaurer et de l'aménager en logements sociaux.

#### Motivations du demandeur et de l'auteur de projet

Ancienne propriété du CPAS, les bâtiments étaient désaffectés lorsque le Fonds du Logement en est devenu propriétaire au début des années 1990. Par l'acquisition d'immeubles intégrés dans le milieu urbain et leur mise en location, le Fonds du Logement entend favoriser l'insertion des familles dans la ville, la revitalisation des quartiers en déclin, la réhabilitation du bâti et la mixité sociale. Il marque ici sa volonté de participer à la sauvegarde d'un patrimoine de grand intérêt et au maintien de la vocation sociale qui a toujours été attachée à ce site.

Alors qu'habituellement le Fonds se concentre sur de petits projets essentiellement unifamiliaux, ici s'ajoutait le défi de l'ampleur et de la complexité du projet. La difficulté consistait en la recherche de l'alliage délicat entre la mise en valeur d'un patrimoine et son appropriation répondant aux critères de qualité de vie et d'exigences techniques actuelles. Autrement dit, harmoniser les nouvelles fonctions au respect de l'intégrité et de l'authenticité du monument.

#### Décisions de 1992

Dès l'acquisition des bâtiments en 1992, le Fonds du Logement a pris les mesures conservatoires nécessaires pour mettre les bâtiments «hors eau» par la mise en œuvre d'une couverture provisoire et a commandé des expertises sanitaires dans le but de déterminer les causes des nombreux désordres existants.

#### Restauration

Dans le cadre du certificat de patrimoine et en fonction des découvertes archéologiques, de très nombreuses études préalables se sont avérées indispensables, dont vous trouverez un aperçu ci-contre.

Par l'acquisition de cet ensemble de bâtiments, le Fonds du Logement avait pour objectif l'aménagement d'une série de logements en appartements pour les familles nombreuses.

Si le projet initial proposait essentiellement la sauvegarde de l'enveloppe extérieure et la conservation de certains éléments patrimoniaux évidents (escalier, lucarnes, décors du parloir, fenêtres à guillotine...), au fur et à mesure des découvertes archéologiques, le programme de restauration a dû s'adapter aux nouvelles contraintes, afin d'intégrer leur conservation et leur mise en valeur, telles que les baies gothiques, les graffiti peints ou les cellules capitonnées.

La démarche a été dictée par le souci de conserver la valeur historique et esthétique des bâtiments, tout en les adaptant aux exigences actuelles, notamment en termes de confort, d'équipement et de sécurité.

De façon générale, les annexes parasites ont été supprimées afin de rendre la lisibilité des volumes et de mettre les façades en valeur. Hormis la création de quelques baies et lucarnes nécessaires à l'éclairage naturel, l'aspect extérieur est peu modifié. Par contre, d'importants travaux de restructuration ont dû être réalisés à l'intérieur pour permettre la création des logements.

Les 15 logements sont répartis de manière à s'intégrer au mieux dans les espaces existants : 6 appartements dans l'aile nord Licorne dont le plus original intègre les baies gothiques, 2 sous les combles de l'aile est 18<sup>e</sup>, le rez-de-chaussée et

La façade arrière de l'aile Licorne est la mieux conservée. Elle est percée de baies à croisée et à traverse surmontées de linteaux en accolade. Les ajouts contemporains en façade et en toiture sont sans équivoque et intégrés avec harmonie et sobriété.  
Photo Guy Focant, © SPW



Conservation d'une partie de cloisonnement des cellules capitonnées datées par dendrochronologie de 1728, au 1<sup>er</sup> étage de l'aile 18<sup>e</sup> siècle qui était réservé à l'internement des malades. Moyennant une protection vitrée des vestiges, ces locaux sont aménagés en bureaux.  
Photo Marianne Francotte, © SPW



l'étage contenant le parloir et les cellules capitonnées étant réservés à des bureaux, et 7 appartements dans l'aile sud du 19<sup>e</sup> siècle, dont deux spécialement adaptés à des personnes handicapées. La cave voûtée de l'aile 16<sup>e</sup> est affectée à une salle de réunion.

Pour l'aménagement des abords, le Fonds du Logement s'est associé au processus initié par la Ville de Liège de développer des circuits pédestres parcourant les Coteaux de la Citadelle.

#### Aile Licorne

La restauration de l'aile Licorne a nécessité d'importants travaux de restructuration et la mise en œuvre de techniques spéciales, pour remédier aux nombreux désordres qui menaçaient la stabilité des éléments structurels du bâtiment et pour pallier à l'absence partielle de fondation. Construites en moellons de grès houiller, ces façades du 16<sup>e</sup> siècle ont conservé un certain nombre de leurs anciennes ouvertures : des baies à croisée ou, aux étages, des baies à traverse moulurée et jambages chaînés, surmontées de linteaux en accolade. Afin de rendre une cohérence et un équilibre à ces façades fort remaniées au cours des siècles, les percements postérieurs inopportuns ont été supprimés. Les toitures constituées de bâtières à coyaux sont réalisées en ardoises naturelles et percées de lucarnes contemporaines. L'accent a été mis sur la restauration de ces façades, hormis le pignon ouest dont l'état particulièrement instable a justifié la nécessité de sa démolition. Dès lors, les carrières de grès houiller ayant disparu, l'opportunité de la récupération des pierres a permis de réaliser les ragréages nécessaires des maçonneries des autres façades, tandis que l'option de reconstruction du pignon se dirigeait vers un voile en béton lavé, de teinte assortie à celle du grès houiller. Réalisation qui n'a pas été sans difficulté mais qui intègre l'intervention contemporaine avec harmonie dans le bâti ancien.

Les toitures sont réalisées en ardoises naturelles. Les charpentes du 16<sup>e</sup> siècle précieusement conservées ont été consolidées principalement par des techniques de renforts métalliques insérés dans l'âme du bois et par des techniques de greffes. Des lucarnes vitrées d'expression contemporaine prolongées par des fenêtres de toiture intégrées ont été ajoutées afin d'éclairer les appartements situés dans les combles.

Les pierres de tuffeau en façades, comme les baies gothiques intérieures, ont été analysées une à une, conservées au maximum et consolidées par imprégnation, puis ensuite protégées par un badigeon de chaux du ton de la pierre.

L'escalier classé, charnière entre l'aile Licorne et l'aile du 18<sup>e</sup> siècle a été entièrement démonté et transporté en atelier pour y être consolidé et restauré. Construit sur un plan carré à petites volées droites, il est constitué de marches massives en chêne et de contremarches encastrées dans la maçonnerie et embrevées dans les limons massifs formant le noyau central. Les marches ont été restaurées à la résine tout en préservant leur usure, empreinte séculaire d'un usage intensif. La stabilité du noyau central a été renforcée par l'apport de consoles métalliques fixées sur une colonne centrale en acier.

#### Aile 18<sup>e</sup> siècle

Perpendiculaire à l'aile Licorne, ce bâtiment en briques et calcaire est également fort remanié. Les baies à encadrements harpés et linteaux droits ont dans leur ensemble été conservées. La restauration intérieure de l'aile du 18<sup>e</sup> siècle a été conditionnée par la présence de l'ancien parloir, des cellules capitonnées situées au premier étage et des graffiti mis au jour sur deux parois du premier étage. Constitués de lambris de style Louis XIV incluant

un ensemble de 12 toiles (dont une est manquante) représentant des scènes bibliques attribuées au peintre liégeois Jean Latour (1719-1782), les décors du parloir ont été entièrement conservés. La restauration des toiles a été confiée aux élèves restaurateurs de l'École supérieure des Arts – Saint-Luc Liège sous la direction attentive de leur professeur, Olivier Verheyden.

L'ensemble des menuiseries de fenêtres et de portes a été remplacé, en bois peint, à l'exception des quatre châssis à guillotine du parloir, de typologie peu courante en nos régions, qui ont été restaurés et dont les carreaux en verre soufflé ont été préservés.

Le cloisonnement des cellules capitonnées du premier étage, destinées à l'internement des malades, se distingue par leur mode de construction particulier (voir photo p. 83). Les cloisons sont constituées d'une ossature massive en chêne de type pans-de-bois avec remplissage en briques, recouvertes de larges planches verticales de chêne sur lesquelles sont clouées de fines baguettes favorisant l'accrochage d'un torchis et d'un enduit de finition. Ces cloisons ont été conservées et restaurées par le remplacement de pièces défectueuses, vermoulues ou attaquées par la mûrle, et par la consolidation des assemblages. Elles ont ensuite été recouvertes de panneaux permettant l'utilisation des locaux en bureaux. Une protection vitrée a été installée sur une partie de cloison conservée comme témoin.

Au niveau des charpentes, la reconstitution d'entrants supérieurs manquants par des poutrelles métalliques a permis de réaliser, au-dessus des chambres, un plateau en mezzanine s'ouvrant sur les séjours des deux logements aménagés dans les combles. Des fenêtres de toiture, intégrées dans les bâtières ardoisées, prolongent les lucarnes à penne restituées à l'identique et assurent l'éclairage de ces mezzanines.

### Aile 19<sup>e</sup> siècle

L'aile du 19<sup>e</sup> siècle, toute en briques et non classée, abrite un ensemble de sept logements. Dégagées des multiples annexes tardives qui les encombraient, ces façades très rythmées ont été restaurées sans grandes modifications et agrémentées de balcons métalliques. Le choix de la toiture en zinc marque de façon nuancée le caractère postérieur de cette aile.

Les nouvelles menuiseries sont métalliques et peintes en gris, afin d'affirmer, sobrement mais clairement, leur modernité.

### Conclusion

Les études préalables, études scientifiques et techniques nécessaires à l'élaboration d'un projet de restauration ou de réaffectation, constituent

une phase préparatoire à un projet. Elles sont nécessitées par le projet lui-même ou par l'état sanitaire du bien. Elles visent à offrir une connaissance approfondie d'un bien, permettant ainsi de formuler des propositions d'intervention adéquates et respectueuses de ses caractéristiques. Réalisées au tout début d'avant-projet, elles permettent aussi de limiter les découvertes fortuites révélées en cours de chantier et induisant parfois des surcoûts importants.

Travail d'équipe doublé d'une collaboration étroite et réussie entre archéologues, historiennes de l'art et architectes restaurateurs<sup>03</sup>, cette réhabilitation a réussi le difficile pari d'allier trois paramètres majeurs : la mise en valeur d'un patrimoine, la préservation de témoins archéologiques et la réalisation de logements répondant aux critères de qualité de vie et d'exigences techniques actuels.<sup>04</sup>

#### Aperçu des études préalables commandées pour l'ancien couvent des Frères Cellites

ANTENUCCI D. & BOSSIROY D., *Analyses d'échantillons de mortiers, d'enduits et de badigeons provenant de l'aile dite «La Licorne» de l'ancien hôpital de Volière à Liège*, ISSEP, Rapport inédit, 1997.

BOSSIROY D., *Ancien couvent des Frères Cellites. Rapport préliminaire. Recherche du traitement initial des façades*, ISSEP, rapport inédit, s.d.

BOSSIROY D., *Ancien couvent des Frères Cellites dit «La Licorne» à Liège. Identification du premier niveau de décor présent sur divers éléments de l'escalier à balustres*, ISSEP, rapport n° 1084 inédit, 2001.

BOSSIROY D., *Ancien couvent des Frères Cellites dit «La Licorne». Analyse de mortiers de pose*, ISSEP, rapport inédit, 2006.

Bureau d'études Greisch, *Restauration de «La Licorne». Intervention de consolidation provisoire*, rapport inédit, 1999.

DELMOTTE B. & VERBEKE J., *Liège / La Licorne. Etude stratigraphique des couches de finition de la cheminée au 1<sup>er</sup> étage. Mesures protectrices et urgentes*, Support-Surface, Rapport inédit, 2003.

DUTRECQ A., *Rapport d'expertise sanitaire des boiseries (Investigations après déposes)*, Rapport inédit, 1996.

FOLVILLE M.-L. & H., *Ancien couvent des Cellites. Bâtiment dit de «La Licorne». Étude du décor peint dans l'ancien parloir (L07)*, rapport inédit, 2000 et son annexe BOSSIROY D., *Ancien couvent des Frères Cellites. Analyse stratigraphique, recherche du niveau pictural primitif et identification de pigments*, ISSEP, rapport inédit, 2000.

FOLVILLE M.-L. & H., *Ancien couvent des Cellites. Bâtiment dit de «La Licorne». Local 16. Recherches complémentaires d'enduits décorés au niveau de la paroi nord*, Rapport inédit, 2000.

FOLVILLE M.-L. & H., *Ancien couvent des Cellites. Bâtiment dit de «La Licorne». Local 16. Recherches de décors au niveau des parois de certains locaux*, rapport inédit, 2000.

FOLVILLE M.-L. & H., *Ancien couvent des Cellites. Bâtiment dit de «La Licorne». Examen des toiles du salon de peinture ornant le parloir (L07)*, rapport inédit, 2000.

03  
Nous tenons à remercier ici Mesdames Marie-Ange Closon-Remy et Nadine Reginster, ainsi que Monsieur Jacques Fabry.

04  
Pour la bibliographie, voir page 85, note 01.

HOFFSUMMER P. & HOUBRECHTS D., *Analyse dendrochronologique du bâtiment dit «La Licorne» à Liège*, Laboratoire de dendrochronologie, ULg, rapport inédit, 1994.

HOUBRECHTS D., *Analyse dendrochronologique de l'ancien couvent des frères Cellites à Liège*, Laboratoire de dendrochronologie, ULg, rapport inédit, 2001.

LAMBERT R., MARQUET S. & RAULIN M., *Rapport d'examen et de traitement «Moïse et le buisson ardent»*, TFE inédit, Institut Saint-Luc Liège, 2002-2003.

S.N., Liège / «La Licorne». *Etude préliminaire peintures murales*, Support-Surface, Rapport inédit, 2001.

TOMSIN Ph., *Étude du fonctionnement d'une pompe aspirante et foulante, trouvée dans les fouilles d'un puits, à proximité de l'aile XVIII<sup>e</sup> siècle du site dit «La Licorne» (Liège)*, Centre d'Histoire des Sciences et des Techniques, ULg, rapport inédit, 2004.

TOURNEUR F., *Pierres de taille de l'ancien couvent des Cellites «La Licorne» à Liège*, Pierres et Marbres de Wallonie, rapport inédit, 1998.